



**ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 65/2017 PORTANT AUTORISATION
D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC**

Demande déposée le 19 juillet 2017

Par Monsieur Gino MATRON - 37 route des 4 vents - 18 000 BOURGES

Nature de l'occupation : Pose d'une benne sur le domaine public

Lieu de l'occupation : 53 rue Principale - 67170 OLWISHEIM

Le Maire de la commune d'OLWISHEIM,

- Vu la demande d'occupation du domaine public susvisée en vue des travaux de toiture à l'immeuble situé 53 Principale à Olwisheim,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales et notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2542-2 et L 2542-10,
- Considérant l'installation d'une benne sur le trottoir et empiétant sur le domaine public et qu'il y a lieu de sécuriser les piétons et les usagers des voies,
- Considérant l'intérêt général,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Monsieur **Monsieur Gino MATRON - 37 route des 4 vents - 18 000 BOURGES** est autorisé à poser une benne sur le trottoir et empiétant sur le domaine public devant l'immeuble 53 Rue Principale à Olwisheim pour une durée de 1 semaine soit du **20 juillet 2017 au 27 juillet 2017 inclus**.

Article 2 :

Le demandeur est chargé de la mise en place de la signalisation.

Article 3 :

Le demandeur est responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de signalisation.

Article 4 :

Les droits des riverains et des tiers restent expressément réservés.

Article 5 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Brumath
- Au Conseil Départemental de Haguenau
- Au demandeur
- Pour affichage

Fait à Olwisheim, le 19 juillet 2017

Le 1^{er} Adjoint :

Jean-Claude MICHEL

